

Communiqué

Biodiversité

Recensement des hirondelles, martinets et chauves-souris : la Ville de Lausanne dresse un premier bilan réjouissant

Mené par la Ville de Lausanne en collaboration avec la Station ornithologique suisse, le recensement a permis d'identifier 366 bâtiments abritant des hirondelles, des martinets ou des chauves-souris. Issu du Plan biodiversité, cet inventaire constitue une étape clé pour préserver la faune ailée urbaine et préparer un plan d'action alliant protection et création de nouveaux sites de reproduction.

La Ville de Lausanne publie les résultats de son premier recensement des sites abritant des hirondelles, des martinets ou des chauves-souris. Menée au printemps et durant l'été 2025 dans le cadre du Plan biodiversité communal, cette démarche participative marque une première étape vers un plan d'action concret pour mieux protéger ces espèces.

Près de 200 heures de prospection ont été effectuées par une vingtaine de bénévoles formés par la Station ornithologique suisse, avec l'appui de spécialistes. Leurs observations, complétées par les signalements du public via la plateforme « Lausanne Participe », ont permis d'établir une carte inédite de la présence de ces espèces en milieu urbain. Disponible sur le guichet cartographique de la Ville, elle indique les bâtiments abritant des hirondelles, des martinets ou des chauves-souris.

Les résultats sont réjouissants : 366 bâtiments occupés par ces espèces ont été recensés, dont 295 accueillent des martinets, 42 des hirondelles et 29 des chauves-souris. Ces espèces, ainsi que leurs nids et gîtes, sont protégées par la législation cantonale. « Ce recensement nous permet d'agir de manière ciblée et concrète pour préserver la biodiversité urbaine. Ces espèces sont de précieuses alliées dans nos écosystèmes et leur présence témoigne de la qualité de notre environnement », souligne Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture.

La Ville de Lausanne montre déjà l'exemple : plus d'une centaine de nichoirs ont été installés sur des bâtiments publics, notamment des écoles. En avril 2025, 61 nichoirs à martinets montés et décorés par des élèves et leurs familles ont été posés sur le collège de Prélaz. Cette première phase servira de base à un plan d'action dès 2026, prévoyant des solutions pratiques pour les propriétaires lors de rénovations, la pose de nichoirs adaptés et le suivi des colonies.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/faune-ailee

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**
- **Chloé Pang, porte-parole, Station ornithologique suisse, +41 41 462 97 98**

Lausanne, le 10 décembre 2025